

MAJYAMBERE SILAS

B. P. 221
KIGALI

Réf. 70/MS/SS/76.-

A traiter par
Date entrée : 24/9/76
N° Classement : 9828

16 Septembre 1976
Kigali, le 07 septembre 1976.-

A Son Excellence Monsieur le Ministre des
Finances et de l'Economie

Mrie
KIGALI.-

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre no 654/B.C.05.09 du 01 septembre 1976 relative à la résiliation du marché no 20/B.C.05.09 du 09 janvier 1976 pour la fourniture de 120.655 kgs de sucre à l'Armée Rwandaise.

A la date d'aujourd'hui je viens de livrer à l'Armée Rwandaise 59.499 kilos de sucre suivant bordereaux d'expédition n°s 85/76, 95/76 et 42/76, il me reste donc à livrer 30.992 kilos pour le troisième trimestre que je peux livrer immédiatement. Sinon il était prévu de commun accord avec les services concernés de les livrer le 15 courant, par suite du manque de place dans les dépôts.

Le retard de livraison est dû aux difficultés de transport par suite de la fermeture des frontières entre l'Uganda et le Kenya et entraînant ainsi la grave crise de carburant qu'a connu notre pays.

En tout cas, j'ose, Excellence Monsieur le Ministre vous avouer que ce n'est ni par négligence ni par sous-estimation du marché, mais bien par ce motif invoqué ci-dessus, que j'ai été dans l'impossibilité d'honorer mes engagements aux dates prévues.

Maintenant que les difficultés ont été écartées et que je suis en possession de la marchandise, je m'engage à fournir la totalité du sucre et du sel avant l'échéance, si vous le désirez ainsi.

En conséquence, je vous prierais, Excellence Monsieur le Ministre, de bien vouloir revoir votre décision contenue dans la précitée, étant donné que les raisons de retard ne dépendaient pas de ma seule bonne volonté et qu'aucune lettre d'avertissement avant la décision finale de résiliation du marché, ne m'a jamais été adressée.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.-

MAJYAMBERE Silas.

Copie pour information à :

- ✓ -Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise à KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale à KIGALI.-
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise à KIGALI.-
- Monsieur le Président du Conseil des Adjudications à KIGALI.-
- Monsieur le Chef du Bureau Apro-Gestion c/o MINADEP. à KIGALI.-



Ministère des Finances et de l'Economie
Inspection générale des Finances
B.P. 87 Kigali

Kigali, le 1er Septembre 1976

N° 654/BC.05.09

A Monsieur MAJYAMBERE Silas, Commerçant
B.P. 221
KIGALI

Objet: Marché "Majyambere"
n° 20/BC.05.09
Résiliation.-
- - - -

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer au marché n°20/BC.05.09 qui vous a été passé en date du 9 janvier 1976 pour la fourniture de 120.655 kgs de sucre à l'Armée Rwandaise pour cette année.

Je vous fais remarquer que jusqu'au 15 juillet 1976, vous n'aviez fourni que 59.086 kgs de sucre sur les 90.491 kgs prévus sur le calendrier de livraison faisant partie de la lettre de commande.

Ce n'est qu'à partir du 30 août dernier que la livraison vient de reprendre d'une manière quasi incertaine.

Point n'est besoin de vous signaler que cet état de chose porte gravement atteinte à l'équilibre alimentaire des services consommateurs.

Une telle défaillance de la part d'un grand importateur comme vous ne peut s'expliquer autrement que par la négligence ou la sous-estimation des engagements contractuels.

En conséquence, je me vois dans l'obligation de vous annoncer que le marché précité vous est retiré et que vous n'êtes donc plus autorisé à effectuer la livraison de sucre au titre de ce dernier dès réception de la présente.

Il me faut vous préciser en outre que les quantités qui restent à fournir seront désormais adjudgées à d'autres fournisseurs à vos risques et périls.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,
D. NTIRUKYIMANA.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale KIGALI
- Monsieur le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise KIGALI
- Monsieur le Président du Conseil des Adjudications KIGALI
- Monsieur le Chef du Bureau Apro-Gestion C/o Ministère de la Défense Nationale KIGALI